

L'accueil et l'admission des blessés et malades militaires en 1914 aux Hôpitaux de Paris.

L'accueil des blessés et malades militaires va s'organiser en deux mois avant de trouver son rythme quotidien et son rodage. Au travers des textes retrouver dans le compte rendu de séance, des circulaires prise par le directeur de l'époque, les règlements et circulaires émanant du gouvernement militaire de Paris et des relevés quotidiens du mois d'octobre, j'essayerais de retracer cette mise en place.

La mobilisation de l'institution

Dès le 30 juillet, l'institution se mobilise devant la montée du péril de guerre au travers de deux circulaires datées du même jour : **Suspension des congés.**

J'ai l'honneur d'informer MM. Les chefs de service, directeurs des établissements et secrétaire-trésorier, qu'il y a lieu, en ce qui concerne le personnel administratif, de différer tout départ en congé jusqu'à nouvel ordre.

Cette suspension des congés sera ensuite dans la journée étendue à toute les catégories de personnel par la circulaire suivante ¹

On va dresser des listes de mobilisés, personnel médical, non médical, mais on va rappeler par télégramme² les personnels en congés en particulier les chefs de services et le personnel administratifs le 1 août. Puis le 2 août on va recruter des volontaires, pour le personnel hospitalier, mais devant les vides qui se font particulièrement sentir dans le personnel ouvrier et les garçons de salles, le directeur va suspendre les congés hebdomadaires et les arrêts maladies.³ le 5 août.

Puis les premières mesures d'organisation arrivent le 6 août: **Lits à la disposition des blessés militaires**

Pour le cas où l'administration serait appelée à recevoir des blessés ou malades militaires, je vous prie de me faire parvenir d'urgence les réponses au questionnaire ci-dessous:

- 1- Nombre de lits Montés immédiatement disponible ?
- 2- Dans les emplacements disponibles (ou pouvant être rendus tel), combien de lits supplémentaires pourriez vous installer ?
- 3- Pour les lits supplémentaires de paragraphe 2, quel matériel et quel personnel vous serais nécessaire ?

Mais ils y a toujours pas de blessés adressés dans nos hôpitaux, certains s'impatientent voudraient transformer leurs services, « en être », si bien que le directeur va se fendre d'une circulaire pour calmer le jeu le 10 Août : **Hôpitaux- Militarisation**

„Il a été question, et des demandes ont été faites dans ce sens, de militariser dès aujourd'hui certains services hospitaliers; je vous prie de faire connaître à votre personnel que toute initiative dans ce but est absolument interdite, qu'il appartient au Directeur de l'Administration seul, de prendre, d'accord avec l'autorité militaire, les décisions de cette nature.

Le service de santé au Ministère de la guerre et l'administration de l'assistance publique à Paris, dont l'entente est complète, prendront toutes les mesures nécessaires au jour et à l'heure qui conviendront; jusque là, vous ne devez admettre aucun changement dans la marche des services dont vous avez la direction.

Je vous prie de porter cet ordre à la connaissance du corps médical, du personnel

¹ Rac page 99

² Rac page 100

³ Rac page 101

administratif et hospitalier et de m'en accuser réception.

Mais la clé de cette non affectation des blessés se trouve dans le compte rendu de séance du conseil de surveillance du 13 du même mois, ou le directeur rends compte de son action et des mesures qu'il va de prendre dans les jours précédents. Je vous en livre un petit extrait:

Situation créée à l' Assistance Publique par l'état de guerre

...

I- Les Hôpitaux

On avait cru, tout d'abord, dans les milieux médicaux, à une transformation au moins partielle des hôpitaux de Paris, en hôpitaux de secours aux blessés. C'était là une erreur qu'il convient de dissiper avant tout.

L'administration de la guerre n'enverra pas de blessés à Paris, du moins pour le moment. Elle se réserve d'évacuer les blessés sur ses propres hôpitaux, ou sur des établissements provinciaux, d'ores et déjà transformés en hôpitaux militaires.

Au surplus, l'assistance publique de Paris est prête. Elle recevra elle aussi des blessés quand on le voudra et quand il le faudra. Elle s'acquittera de ce devoir patriotique avec un empressement d'autant plus grand que la guerre a eu pour effet sinon de guérir, du moins d'éloigner des hôpitaux un grand nombre de malades chroniques; Ils les ont désencombrés.

Le personnel hospitalier est également prêt à tous les dévouements. Un instant, il a paru craindre que certaines associations libres fussent appelées à le remplacer partiellement. Mais ces craintes furent très vite dissipées, et un fait reste acquis: c'est que les établissements de l'Assistance Publique à Paris continueront à fonctionner comme par le passé.

C'est à peine si quelques service spéciaux ont du être fermés, parceque leurs chefs étaient mobilisés: service de d'oto-rhino-laryngologie, d'ophtalmologie, d'odontologie, de radiologie. Mais quelques-une de ces spécialités seront promptement remises a la disposition des malades..

.....

On le verra pour la radiologie c'est presque 1 chef de service sur 2 qui va être mobilisé.

Il va falloir attendre la fin du mois de septembre pour voir arriver les premiers blessés dans Paris. Quelle a été la raison de cette prise de position des autorités militaires ? La crainte des effets sur le moral de la population parisienne, la proximité des organe de presse, les peu de pas qu'auront à faire les parlementaires pour s'assurer de visu des conséquences des plaies par armes à feu ? Ou bien simplement la mise ne place des doctrine d'évacuation du règlement du service de santé.

On continue l'organisation par des circulaires sur la prise en charge des mobilisés, et sur des mesures a prendre pour la ***Remise en état des articles de pansements usagés***¹

Par 3 circulaires autour du début septembre se fait sentir un peu la tension qui règne dans le camp militaire retranché de Paris. La bataille fait rage autour de la marne, et le 2 septembre on prend des ***Précaution contre les Bombes***², on va peindre des ***drapeaux de la Croix Rouge***³, sur le toit des établissements, On va mettre en route un plan d'***évacuation des hospices***⁴. Il ne sera pas mis a exécution, devant le recul de la menace.

L'administration et ses personnels fait face, et reste a son poste quand le gouvernement se « replie » sur Bordeaux.

Mais toujours pas blessés, même au plus fort de la bataille de la Marne ce qui va fâcher un peu nos chirurgiens que l'on sollicite pas leurs talents et leurs « magnifique équipements ».

1 Rac page 154

2 Rac page 136

3 Rac page 136

4 Rac page 138

Le 8 septembre 2 circulaires émanant de la préfecture montre la tension, la mobilisation des personnels-est quasi militaire et les instances disciplinaire sont modifiés, on veut juger vite, sans représentation du personnel pour assurer la défense sans appel, à la manière d'un conseil de guerre¹. La crise étant passée, la victoire de la Marne a rassuré les autorités, on s'organise a l'arrière, on monte des comités de patronage pour les blessés. Mais en fait il faudra attendre la fin du mois de septembre le 24 pour que le directeur communique sur cet aspect des choses: ***Au sujet de l'arrivée éventuelle des blessés dans les hôpitaux***², au Conseil de Surveillance, ou les chirurgiens s'étonnent encore du peu de blessés reçus par l'institution. L'assistance publique sera agréée pour 2000 lits

L'accueil des Blessés.

La circulaire « fondatrice » qui va organiser de manière durable est celle de la fin du mois de septembre le 29: ***Admissions des blessés Militaires***³

Vous voudrez bien prendre note que :

1° Les hôpitaux militaires ne doivent pas évacuer de blessés ni de malades dans nos établissements sans que j'en ai été au préalable été avisé et sans que j'aie désigné les établissements sur lesquels ces évacuations sont possibles;

2° Même observation en ce qui concerne les gares régulatrices d'Aubervilliers, la Courneuve, Pantin, Noisy le sec, etc et les forts de la périphérie. A toute communication venant de ces provenances, vous devez répondre que c'est ici, à la direction générale téléphone: Archives 18-76, que doivent être adressées les demandes. Il y est immédiatement répondu, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit;

3° Quels que soient le nombre et l'importance des demandes d'admission, même s'il s'agit de militaires isolés, il est indispensable de savoir de quel officier, de quelle autorité émanent ces demandes.

Les lits de nos hôpitaux étant à la seule disposition de l'autorité militaire, aucune autre réquisition ne pouvant nous obliger sous la signature du Général, Directeur du service de santé;

4° Il est tenu ici journellement un état des lits occupés et des lits disponibles. cet état doit être constamment au courant et il ne saurait l'être si vous ne m'envoyez au moins une fois par jour, le nombre des mutations, entrées, décès de militaires survenus dans votre établissement

En trois paragraphes les règles sont posées entre l'extérieur et les établissements, pour éviter la douce improvisation des débuts.

Une cellule de régulation va se mettre en place et être effective dès le 1 octobre. Son mode de fonctionnement ressemble à la cellule d'un Samu avant l'heure. Elle tient à sa disposition l'état de lits disponible et sera la seule interlocutrice entre les gares régulatrices et les établissements. Des notes à la cote, nous font vivre heures par heures dans la nuit et la journée les appels et les réponses que donnent les administratifs commis à cette tâche.

Cependant en fait ce n'est pas avant la Bataille de la Marne que l'institution sera sollicitée au travers des Ordres de réquisition. pour les établissements intra-muros

Le 8 septembre Cochin « une salle (rayé) un service de chirurgie)

Le 9 septembre le Médecin inspecteur Février, envoie un ordre de réquisition, ***M. Le directeur de l'assistance publique est requis de mettre immédiatement à la disposition du service de Santé, les locaux de l'hospice de ménages d'Issy les moulineaux.***⁴

1 Rac page 139; 140

2 CS page 647 cote 1 149

3 Rac page 150

4 Cote 603 foss 113-116

Le 14 septembre c'est au tour de Lariboisière, La Pitié de recevoir son ordre de réquisition. Et là encore, on réquisitionne un service de chirurgie. Le directeur ajoute dans la marge « *On n' a pas fixé de chiffre* »

Hors, pendant que les ordres de réquisition se succèdent pour les hôpitaux, des interventions ont lieu par des parlementaires auprès du ministre de la guerre si on en croit une note non datée et jointe à une lettre du directeur au préfet de la Seine. le 29 septembre.

La note:

« Le ministre de la guerre , au cours d'une entrevue cet après midi avec MM. Ignace et Bruet, a fait connaître aux députés de la Seine les dispositions prises pour remédier dans la mesure du possible à la situation faite aux services sanitaires par les circonstances exceptionnelles de ces derniers jours et notamment les instructions qu'il a renouvelées en vue d'une étroite collaboration des services de santé militaires et l'assistance publique à Paris »

Et la lettre du Directeur au Secrétaire générale de la Préfecture de Paris.:

« L'Assistance Publique n' a pas reçu d'instruction générale de M. Le Ministre de la Guerre, ni de M. le Directeur du service de santé du camp retranché de Paris au sujet de la collaboration avec les services militaires.

Mais sans attendre, je me suis mis en relation avec le Général Février et nous avons organisé en plein accord les mesures relatives à la réquisition de salle de chirurgie dans nos hôpitaux. Les dispositions à observer pour l'occupation sûre et méthodique des services de chirurgie, la préparation éventuelle de l'hospice des Ménages.

Nous avons reçu à ce jour environ 1500 blessés dans nos établissements. »

On ressent au travers ces courriers, notes, une certaine fébrilité, et une non adéquation et préparation des structures sanitaires de l'avant , comme de l'arrière à l' afflux de blessés. On fait flèche de tout bois et dans l'urgence.

En fait c'est vraiment à partir du premier octobre que l'accueil va être rodé. Ce qui explique pourquoi, on a rien avant le 24 septembre dans la [Liste de Blessés Radiographiés à la Salpêtrière](#).

4 autres circulaires vont terminer l'organisation:dont 2 émanant du Gvt militaires de Paris.

Le 2 octobre : Etat civil des blessés militaires

(Circ. de la direction du service de santé du Gvt militaire de Paris)

Le 5 : Statistiques des militaires blessés et décédés .

Le 10 :Succession des militaires décédés.

Le 18 :Rédaction des actes de décès des militaires (Circ. du Gvt militaire de Paris).

Bien sûr au fil des mois et de la durée de la guerre, d'autres injonctions et circulaires vont s'abattre sur la tête de nos administratifs, et plus vont rechigner à fournir les innombrables états nominatifs divers et variés que leur demande l'administration civile et militaire. Il suffit de consulter la [Page](#) idoine sur le site élaboré par votre serviteur

Mais sans ces « précautions » , j'aurais été dans l'incapacité de recouper et de replacer le flux de blessés à la Salpêtrière dans les flux des blessés accueillis en octobre dans nos hôpitaux.

Ce que je vous propose maintenant dans une dernière partie.

Le flux des admissions en Octobre 1914.

La source de ces tableaux provient de la cote 603 Foss 96-1. qui recense les états journalier des lits disponible et occupé par hôpital et grand type. (Chirurgie, Médecine). J'ai donc ressaisi dans une base tout les états du mois d'octobre 1914 jour par et établissements par établissement; Ces états tenus a cellule de régulation au siège de l'assistance publique et était validé à 17 h. Il servait au personnel présent 24 h sur 24 dans cette cellule à orienter les demandes des gares régulatrice, vers les hôpitaux idoine, pour éviter de fâcheux incident dont on retrouve la trace, dans les correspondances hospitalière et le siege ...quelques patient seront amené dans des hôpitaux dans l'incapacité de les recevoir car au delà du complet...

Date	Chir	Med	Total
30/09/14	1570	280	1850
02/10/14	1347	306	1653
03/10/14	1544	316	1860
04/10/14	1544	316	1860
05/10/14	1465	324	1789
06/10/14	1553	319	1872
07/10/14	1511	377	1888
08/10/14	1532	396	1928
10/10/14	1580	389	1969
12/10/14	1627	411	2038
13/10/14	1495	418	1913
14/10/14	1496	421	1917
15/10/14	1444	436	1880
16/10/14	1286	442	1728
17/10/14	1368	439	1807
19/10/14	1346	453	1799
20/10/14	1338	431	1769
21/10/14	1333	444	1777
22/10/14	1311	446	1757
23/10/14	1314	444	1758
24/10/14	1223	451	1674
26/10/14	1245	461	1706
27/10/14	1354	467	1821
28/10/14	1374	457	1831
29/10/14	1371	476	1847
30/10/14	1375	433	1808
31/10/14	1359	500	1859
Moy/jr	1419	409	1828

Dans chaque colonne, pour une date on a le nombre de lit de Chirurgie et de médecine occupé. On constate qu'en moyenne il y avait plus de 1800 militaires dans les lits de l'institution. En fait D'un établissements l'autre, les capacité d'accueil vont varier. Cela est vrai aussi dans le temps, ou des ajustement de capacité, vont se faire , mais surtout une spécialisation des établissements en fonction des pathologie, et des besoins émergeant comme pour les Gazés ou bine la tuberculose.

Les 12,13,14 octobre le nombre des blessés sera à son maximum, phénomène que l'on à déjà remarqué dans le cas des Blessés radiographiés à la salpêtrière.

Le 14/10/1914

Hop	C	M	Total
Broca	58		58
Beaujon	105		105
Boucicaut	52		52
Bretonneau		24	24
Claude Bernard		146	146
Cochin	126	58	184
Corentin Celton	42		42
Hôtel dieu	129		129
La Pitié	154		154
La Charité	33	5	38
Laennec	36		36
Lariboisiere	148		148
La Salpêtrière	80		80
Necker	142		142
Saint louis	145	188	333
Saint Antoine	118		118
Tenon	101		101
Trousseau	27		27
Total Résultat	1496	421	1917

Pour ce jour, un des plus chargés de notre mois, on constate la grande variabilité du nombre de lits occupés par établissement. Puisque l'on va de : 24 lits de médecine à Bretonneau, à 333 pour Saint- louis. Cet hôpital est le seul à être sollicité autant pour la médecine et pour la chirurgie. Le nombre de lits moyens correspondant en gros à deux grandes salles commune de l'époque (une centaine de lits). Les établissements répertoriés sont ceux de Paris Intra-muros ou presque (Les petits Ménages) . Mais d'autres établissements dans la grande périphérie voir en province, comme Berck, Angicourt, ou la fondation Bigotini à Aulnays sous bois seront eux aussi réquisitionnés , mais ne seront pas sous l'autorité du Gouvernement de Paris. Ils dépendront des régions militaires de leur proximité .

A peine un quart des lits sont occupés par des malades relevant des services de médecine, ce qui va vite se révéler insuffisant. La moitié des lits de médecine sont concentrés à Saint Louis. Le grand problème à résoudre sera le Typhus et la lutte contre les Poux. Voir les nombreuses circulaire a ce sujet ([Recueil des arrêtés et circulaires](#) 1914-15-16-17-18)

Sur ce tableau figure le total des lits et le nombre des lits disponibles établissement par établissement. La présentation reprend le même jour (le 14 10) et différencie les lits de chirurgie et de médecine. Une notion saute tout de suite aux yeux, le réservoir de lit ce trouve à Corentin Celton alias les petits ménages , ou la presque totalité des capacités ont été mises à la disposition de l'autorité militaire. Hormis Corentin Celton, Hôtel Dieu et Saint louis sont les plus grand centres d'accueil. Par contre la marge de manoeuvre pour les lits de médecine est plus que réduite. Cette situation va se corriger dans les mois qui viennent par l'adjonction d'autres capacités et par la spécialisation des établissements. La salpêtrière sera sollicité pour 500 lits ce que le directeur va refuser, en effet il doit y accueillir les femmes de Bigottini, de Brévannes, et bien sur les indigentes résidentes de la salpêtrière.¹

Le 14/10/1914	Type	Lits disponible	Total lits montés
Beaujon	Chir	45	150
Boucicaut	Chir	8	60
Broca	Chir	0	58
Cochin	Chir	14	140
Corentin Celton	Chir	1008	1050
Hôtel dieu	Chir	121	250
La Charité	Chir	28	61
La Pitié	Chir	0	154
La Salpêtrière	Chir	20	100
Laennec	Chir	54	90
Lariboisiere	Chir	50	198
Necker	Chir	58	200
Saint Antoine	Chir	61	179
Saint louis	Chir	235	380
Tenon	Chir	9	110
Trousseau	Chir	3	30
Bretonneau	Med	0	24
Claude Bernard	Med	0	146
Cochin	Med	0	58
La Charité	Med	19	24
Saint louis	Med	0	188
Total		1733	3650

1 Cote 603 foss 113

Le 30/10/1914	Type	Lits disponible	Total lits montés
Beaujon	Chir	45	150
Boucicaud	Chir	8	60
Broca	Chir	0	58
Cochin	Chir	13	140
Corentin Celton	Chir	419	451
Hôtel dieu	Chir	128	250
La Charité	Chir	28	61
La Pitié	Chir	0	165
La Salpêtrière	Chir	33	100
Laennec	Chir	49	90
Lariboisiere	Chir	22	150
Necker	Chir	27	150
Saint Antoine	Chir	52	179
Saint louis	Chir	269	380
Tenon	Chir	21	110
Trousseau	Chir	7	30
Bretonneau	Med	0	20
Claude Bernard	Med	50	165
Cochin	Med	0	47
La Charité	Med	0	28
Saint louis	Med	0	192
Saint Antoine	Med	0	30
La Salpêtrière	Med	71	72
Total		1242	3078

Autre échantillon , mais cette fois le 30 octobre. Le total des lits disponibles a diminué d'environ 500 lis ce qui correspond à la baisse de 500 lits des Petits Ménages alias Corentin Celton. Cet Hôpital va servir de variable d'ajustement ? Je n'ai pas dépouillé d'autre mois des 4 années de conflit et je n'ai donc pas de recul à ce moment de ma recherche.

Par contre ce qui est à mon sens , plus intéressant, c'est de constater l'augmentation des lits de médecine., en particulier à Cochin, La charité, et surtout à la Salpetrière, ou dans la marge des états, à l'encre rouge, la mention maladie nerveuse est portée, indiquant un début de spécialisation des hôpitaux.

Celle ci, à la demande du ministre de la guerre va se mettre en place par circulaire du 30 avril 1915. Elle touchera les hôpitaux de l'assistance publique en utilisant les compétences existantes et sans trop bousculer les capacités totales mis à la disposition des autorités militaires.

Ci dessous un tableau des spécialités et des hôpitaux retenus, pour l'assistance Publique (Cote 603 foss 96).

Spécialité	Hôpital	Chef de service	Grade
Ophtalmologie	Hôtel Dieu	Lapersonne	Médecin Major de 1 er classe
	Lariboisiere	Morax	Civil
ORL	Lariboisiere	Sebileau	Civil
Neurologie	La salpêtrière	Dejerine	Civil
		Pierre Marie	Civil
		A. Gosset	Médecin Major de 1 er classe (Neurochirurgie ?)
	La Pitié	Babinski	Civil
Prothèse Maxillo faciale	Saint Louis	Morestin	Aide major de 2 classe
	Lariboisiere	Sebileau	Civil
Urologie	Necker	Legueu	Civil
Vénérologie	Cochin	Queyrat	Médecin Major de 1 er classe

En guise de conclusion

Ce modeste travail est l'état de mes connaissances après les premiers dépouillement, il me manque un certain nombre d'information que j'espère pouvoir traiter dans un proche avenir.

En particulier, je n'ai que peu d'information sur les modes de sortie. Seul la liste des blessés me sert d'échantillon, pour avoir une petite idée. En effet sur le répertoire des sortie , j'ai pu collecter les destinations. Par contre pour les malades décédés, je n'ai pas pu localiser les sépultures des blessés de la salpêtrière sur le site [Sépultures de Guerre](#) du ministère de la défense, qui est muet a leur sujet, bien que tous ont été retrouvé sur le site [Mémoire des Hommes](#) .